Image not found or type unknown

# Biens communs gérés par l'ex-époux

Par **bellediale**, le **25/04/2014** à **05:46**

Bonjour,
Mon ex-époux gère seul nos biens communs sans me tenir informée. La liquidation de biens est en cours. Il a loué une maison sans m'en avertir, seul son nom figure sur le bail, ce locataire est une connaissance de mon ex-mari. Je l'ai su seulement un après. J'ai donné à ce locataire son congé pour vente du logement (ce bien sera bientôt vendu pour le partage de communauté) à la fin de son bail de 3 ans. Il a réceptionné la LRAR. Ce locataire ne paye plus son loyer depuis 6 mois et refuse de quitter le logement, arguant qu'il n'a pas signé de bail avec madame mais avec monsieur et ignore la lettre recommandée que madame lui a envoyée.
Deux questions : Ce bail a-t-il de la valeur étant donné qu'il a été signé par monsieur uniquement?
La lettre recommandée qu'il a réceptionnée est-elle valable étant donné qu'elle a été envoyée par madame?
Je ne sais pas quoi faire. Je précise aussi que je n'ai plus de contact avec mon ex, nous sommes en conflit pour le partage de nos biens chez le notaire qui s'oriente vers un PV de difficultés.
Je vous remercie pour votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés